Problèmes de santé occasionnés par les éoliennes

Comment ne pas faire le lien avec les « critères de diagnostic des effets néfastes de la proximité d'éoliennes » publiés par la « Royal Society of Medicine » en octobre 2015-10-18 dernier ?
Les symptômes (ci dessous) étant, en effet, en tous points identiques et une distance de 10km étant retenue.

Neurologique:
a) Acouphènes b) Vertiges c) Troubles de l'équilibre d) Maux d'oreilles e) Nausées f) Migraines

Cognitif
a) Difficultés de concentration b) Troubles ou difficultés de mémoire

Cardiovasculaire
a) Hypertension b) Palpitations c) Augmentation du cœur (cardiomégalie)

Psychologique

a) Troubles de l'humeur (dépression anxiété) b) Sentiment de frustration
c) Sentiment de détresse d) Angoisse

Troubles de régulation
a) Difficulté de contrôle du diabète
b) Apparition de désordres thyroïdiens ou difficulté à contrôler hypo-hyper thyroïdisme

État général
a) Fatigue b) Somnolence

PROBLÈMES DE SANTÉ 2015 WAUBRA FOUNDATION

http://waubrafoundation.org.au/resources/acoustical-society-america-conference-2015-waubra-foundation-presentation-notes/

Les éoliennes émettent cerveau perturbateurs »de la pollution de l'échographie» qui affecte les gens de miles autour

Thursday, 23 Juillet, 2015: Daniel Barker *Tags:* *éoliennes* , *les infrasons* , *des troubles du cerveau* Dr . Christian Koch de l'Institut Max Planck pour le développement humain à Berlin dirigé la recherche, 2015

Les éoliennes menacent-elles Votre Santé ?

Oui, et en voici les Symptômes ?

1. Observations cliniques sur les Humains:
Déprime, Stress, Irritabilité, Angoisses, Nausées, Troubles du sommeil et du repos, Arythmies cardiaques, Céphalées, Vertiges, Nausées, Nystagmus (oscillations involontaires oculaire), Trémulations (agitation involontaire), Dyspnées (sensation pénible de la respiration), Troubles circulatoires, Troubles visuels, Diarrhées, Acouphènes (bourdonnement d'oreilles) , l'effet stroboscopique peut entraîner des troubles épileptiques, Influence sur la Qualité et Quantité du Sommeil...

Effets indésirables sur la santé des éoliennes industrielles

1. Roy D. Jeffery, **MD FCFP**⇑
    1. Médecin de famille dans l'Équipe de santé familiale de Northeastern Manitoulin à Little Current, en Ontario.
1. Correspondance: **D^r^ Roy D. Jeffery**, Northeastern Manitoulin Family Health Team, Box 549, Little Current, ON P0P 1K0; courriel jeffery_07@sympatico.ca
1. Carmen Krogh
    1. Pharmacienne à la retraite et ancienne rédactrice en chef du Compendium of Pharmaceutical Specialties.
1. Brett Horner, **CMA**

+Author Affiliations
    1. Comptable en management accrédité.

Les médecins de famille canadiens peuvent s'attendre à voir un nombre accru de patients ruraux qui se plaignent d'effets indésirables causés par des éoliennes industrielles (EI). Les personnes qui vivent ou travaillent à proximité des EI ont éprouvé des symptômes, y compris une moins bonne qualité de vie, de l'inconfort, du stress, des troubles du sommeil, des maux de tête, de l'anxiété, de la dépression et une dysfonction cognitive. Certaines ont aussi ressenti de la colère, de la détresse ou un sentiment d'injustice. Parmi les causes suggérées, on peut mentionner une combinaison de bruits provenant des éoliennes, d'infrasons, d'électricité sale, de courant tellurique et d'effet stroboscopique1. Les médecins de famille devraient être conscients que les patients qui signalent des effets indésirables des EI peuvent éprouver des symptômes qui sont intenses et envahissants et pourraient se sentir encore plus victimisés si leurs professionnels de la santé ne les comprennent pas.

09/01/2013

Aspect clinique

Plusieurs signes cliniques et effets sanitaires de l'exposition aux infrasons ont été mis en évidence par quantité de chercheurs:

Mariana Alves Pereira, (diplômée de physique, de génie biomédical, PhD en sciences expérimentales, a travaillé plus de 30 ans sur la maladie vibro acoustique, (VAD, Vibro Acoustic Disease,) liée aux basses fréquences infrasons et vibrations et dirige une équipe de recherche). Elle a publié l'aspect clinique du VAD qui consiste principalement en une augmentation anormale de collagène et de fibre d'élastine en l'absence de tout phénomène inflammatoire (Castelo Branco, 1999, HOLT 2001, Castelo Branco et Alves Pereira, 2004, Castelo Branco, 2007)

Un épaississement des parois des vaisseaux sanguins et du cœur, ainsi qu'une augmentation du temps de réponse cérébrale au stimulus, la normale (à 12 ans) étant 300millisecondes. (Alves Pereira 2007)

Les troubles cognitifs et mnésiques associés sont courants et bien étudiés chez les patients présentant les symptômes du V.A.D (Castello Branco 1999, Castello Branco et Alves-Pereira, 2004).

Alec N.Salt, (PhD au department of Otolaryngologie de l'Université de Washington) a établi, entre autres, la survenue d'hydrops endolymphatique chez l'animal, liée à une brève exposition aux infrasons. (How does windturbines affect people) p 24 du journal de l'Acoustic Society of America). Il en décrit le lien avec les acouphènes (tinnitus), chez l'homme. (L'hydrops endolymphatique est également responsable de la maladie de Ménière.)

Les vibrations, basses fréquences et infrasons éoliens étant autrement problématiques. Les congrès bisannuels « Wind Turbine Noise » leur consacrent de nombreux rapports qui mettent en évidence la réalité du problème. La récente étude financée par la filière éolienne, elle-même (Pacific Hydro) « The results of an acoustic testing program – Cape Bridgewater Wind Farm » indique clairement le lien entre le niveau des infrasons éoliens et les « sensations » des riverains. Ces « sensations » comprennent des migraines, pression dans la tête, les oreilles et la poitrine, bourdonnements d'oreilles, tachycardie, sensation de lourdeur (p212). Elles ne sont pas corrélées au dérangement par le bruit. Certaines personnes s'étant révélées plus sensibles que d'autres à ces « sensations », dont, principalement, un malentendant.

Est-ce si surprenant ? « L'Officiel Prévention » de ce mois traite des risques professionnels liés aux infrasons. Les gros moteurs à rotation lente en sont les principales sources. Le niveau potentiellement élevé des infrasons éolien y est clairement identifié. Les effets physiologiques y sont ainsi décrits : « Les infrasons provoquent alors une gêne physiologique à l'origine de troubles physiques et psychiques. Les vibrations des infrasons peuvent provoquer :

-Dans l'oreille interne : des acouphènes et vertiges,?

-Dans les globes oculaires : des troubles de la vue,?

-Dans les organes digestifs : des nausées, des diarrhées,?

-Dans le cœur : des tachycardies, augmentation de la pression artérielle,?

-Dans le cerveau : des céphalées.?

- Comme pour toutes les autres pressions vibro-acoustiques : irritabilité, stress, asthénie, troubles de la vigilance et de la mémoire.? Les émissions d'infrasons passagères et de faible intensité sont très peu nocives à moins d'une sensibilité individuelle exacerbée ; ce sont des durées d'exposition longues et/ou d'intensité forte qui produisent des effets délétères ».

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé comme « un état de complet bien être physique, mental et social » et pas seulement comme « une absence de maladie ou d'infirmité» (OMS 1986).

De plus, les bruits en général, mais aussi les ultrasons comme les infrasons, peuvent être ressentis par une transmission de l'énergie vibratoire à d'autres organes (peau, yeux, muscles, puis crâne et squelette ou organes internes). Cette transmission peut être directe (contact de la peau avec une source d'ultrasons par exemple) ou aérienne quand les vibrations de l'air atteignent l'oreille ou la peau.

PROPAGATION Comme les bruits audibles, les infrasons sont des ondes sonores se propageant dans un milieu élastique fluide (air) ou dans les solides (sol, structures). Leur gamme de fréquence très basse fait que l'absorption par les milieux traversés est relativement faible. Par exemple, dans l'air, l'énergie d'une onde infrasonore de fréquence 10 Hz diminue seulement de l'ordre de 0,1 dB par kilomètre, à comparer avec une absorption de l'ordre de 10 dB par kilomètre pour un son de fréquence audible à 1 kHz

Le normalisateur a tenu compte de ces difficultés et a défini une pondération fréquentielle spécifique pour le mesurage des infrasons, la pondération dite G [4]. La Figure 2 montre l'allure de cette pondération pour les tiers d'octave de 1 Hz à 100 Hz.

file:///F:/expert%20%C3%A9olien/338%20%C3%A9tudes.htm

Documents de référence: Santé (383 articles)

[Ressources Documents Accueil]

RSS Santé

Ajouter des documents de santé à votre lecteur RSS: SUBSCRIBE

Certaines différences individuelles dans la réponse humaine à l'infrason
Auteur: Nussbaum, DS; et Reinis, S. santé, bruit

Résumés sélectionnés à partir de Inter-Noise 2014
Auteur: Divers Santé, bruit

Avis d'expert concernant les effets néfastes de Wind Turbine Noise
Auteur: Laurie, Sarah Australie, de la santé

Eoliennes et santé humaine
Auteur: Lachat, Nicole Santé, Suisse

Effets sur la santé liés à l'exposition au bruit éolienne: A Systematic Review
Auteur: Schmidt, Jesper Hvass; et Klokker, Mads Santé, bruit

Wisconsin Vent Conseil Implantation - Réponse minorité
Auteur: Amstadt, James; Kuehne, Carl; Meyer, Tom; Schwalbach, Glen santé, droit, choix de l'emplacement, Wisconsin

Impact négatif sur la santé du bruit des éoliennes industrielles: Comment l'oreille et le processus de cerveau infrasons
Auteur: Punch, Jerry; et James, Richard Santé, bruit

L'impact négatif sur la santé du bruit des industriels éoliennes: La preuve
Auteur: Punch, Jerry; et James, Richard santé, le bruit, la technologie

Autodéclarée et les indicateurs de santé mesurés objectivement auprès d'un échantillon de Canadiens vivant dans le voisinage de l'industrie des éoliennes
Auteur: Michaud, David; Keith, Stephen; et al. Canada, la santé, le bruit, l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard

Effets négatifs sur la santé du bruit à partir industriels éoliennes: Certains fond
Auteur: Punch, Jerry; et James, Richard Santé, bruit

Bruit, scintillement, santé et sécurité
Auteur: Wiser, Ryan; Yang, Zhenbin; et al. de la santé, de bruit, règlements, sécurité

Infrasons niveaux significatifs d'un contaminant non identifié précédemment en mouvement historique des études de maladie
Auteur: Dooley, Kevin Santé, bruit

Les critères diagnostiques pour les effets néfastes sur la santé dans les environs des éoliennes
Auteur: McMurtry, Robert; et Krogh, Carmen Santé

Son de basse fréquence affecte la micromécanique actifs dans l'oreille interne humaine
Auteur: Kugler, Kathrin; Wiegrebe, Lutz; Grothe, Benedikt; Kössl, Manfred; Gurkov, Robert; Krause, Eike; et Drexl, Markus Santé, bruit

Les plaintes du public concernant le bruit des éoliennes et les impacts négatifs sur la santé justifié
Auteur: Ambrose, Stephen; Rand, Robert; James, Richard; et Nissenbaum, Michael santé, bruit, Règlement

Soumission concernant Gullen Range développement Vent
Auteur: Waubra Fondation Australie, de la santé, de bruit

Coupant à travers le Spin
Auteur: Laurie, Sarah l'Australie, de la santé, de bruit

Les éoliennes font les personnes malades: fait pas de la fiction
Auteur: Kenny, Pamela Angleterre, la santé, bruit

Parcs éoliens et Forum scientifique de la santé humaine
Auteur: Divers Australie, la santé, Vidéos

Le bruit du vent et les effets néfastes sur la santé
Auteur: Reider, Sandy Australie, de la santé, de bruit, Vermont

Principe de précaution dans l'action pour la santé publique
Auteur: Martuzzi, Marco; et Kriebel, David Santé

Commentaire sur le travail de Knopper et Ollson, consultants pour Algonquin Power
Auteur: McMurtry, Robert santé, bruit, de l'Ontario

Étude longitudinale de l'impact de l'éolienne de proximité sur la qualité de vie liée à la santé
Auteur: McBride, David; Shepherd, Daniel; Welch, David; et Dirks, Kim santé, la Nouvelle-Zélande, bruit

Influence du bruit infrasons produits par les éoliennes sur les modèles de signaux EEG chez l'homme
Auteur: Kasprzak, Cezary Santé, bruit

«Syndrome des éoliennes»: réalité ou fiction?
Auteur: Farboud, Amir; Crunkhorn, R .; et Trinidade, A. Santé, bruit, au Royaume-Uni

La construction de l'énergie éolienne à partir du point de vue de la protection de la santé
Auteur: Keinänen, Jari; et Pekkola, Vesa la Finlande, de la santé, de bruit

??? Lettres à Civilna Inicijativa za Zas ito Senožeških Brd et Çe me suis Sürdürülebilir Ya Platformu
Auteur: Pierpont, Nina santé, le bruit, la Slovénie, la Turquie

Éolienne bruit et indésirables Effets sur la santé - Résumé 1 Juin, 2014
Auteur: Waubra Fondation Santé, bruit

Revue systématique 2013: Association entre les éoliennes et la détresse humaine
Auteur: Arra, Ian; Lynn, Hazel; Barker, Kimberley; Ogbuneke, Chiebere; et Regalado, Sophie Santé

Lettre à l'AMA: l'audibilité et les effets des infrasons
Auteur: Rapley, Bruce Australie, de la santé, de bruit

Évaluation de la gêne due au bruit de l'éolienne - Une étude pilote
Auteur: Pawlaczyk-Łuszczyńska, Małgorzata; et al. de la santé, le bruit, la Pologne

Harm des éoliennes - Ce qui a été connu depuis des décennies

Auteur: Krogh, Carmen santé, droits de l'homme, bruit

Défauts bruts dans NHMRC critique dans les parcs éoliens et la santé humaine
Auteur: Crawford, Michael Australie, de la santé

Déclaration du Dr Christopher Hanning
Auteur: Hanning, Christopher Alberta, Santé

Réponse à NHMRC examen systématique et le projet de document d'information concernant les éoliennes et les effets indésirables sur la santé
Auteur: Waubra Fondation Australie, de la santé, de bruit

Arche Hill Wind turbines 1 an sur
Auteur: Vivers, Andrew santé, le bruit, l'Ecosse

Ordres portugais de la Cour suprême 4 éoliennes retiré
Auteur: Supremo Tribunal de Justiça santé, droits de l'homme, du droit, de bruit, Portugal

Répondre à: Comment le factoid d'éoliennes causant la maladie vibroacoustique 'est venu à être «irréfutablement démontré»
Auteur: Alves-Pereira, Mariana; et Castelo Branco, Nuno Santé, bruit, Portugal

Comment fonctionne une éolienne bruit affectent les gens?
Auteur: Sel, Alec; et Lichtenhan, Jeffery Santé, bruit

Lettre à l'AMA re son document récent concernant éoliennes
Auteur: Waite, Geoffrey Australie, de la santé, bruit

http://quixoteslaststand.com/2013/10/27/17-reviews-wind-turbine-noise-and-human-health/

file:///F:/sant%C3%A9%20%C3%A9oliennes/Wisconsin%20%C3%A9tude%20Windpower.html

Comment ne pas faire le lien avec les « critères de diagnostic des effets néfastes de la proximité d'éoliennes » publiés par la « Royal Society of Medicine » en octobre dernier ?
Les symptômes (ci dessous) étant, en effet, en tous points identiques et une distance de 10km étant retenue.

Neurologique:

a) Acouphènes b) Vertiges c) Troubles de l'équilibre d) Maux d'oreilles e) Nausées f) Migraines

Cognitif

a) Difficultés de concentration b) Troubles ou difficultés de mémoire

Cardiovasculaire

a) Hypertension b) Palpitations c) Augmentation du cœur (cardiomégalie)

Psychologique

a) Troubles de l'humeur (dépression anxiété) b) Sentiment de frustration
c) Sentiment de détresse d) Angoisse

Troubles de régulation

a) Difficulté de contrôle du diabète
b) Apparition de désordres thyroïdiens ou difficulté à contrôler hypo-hyper thyroïdisme

Etat général

a) Fatigue b) Somnolence

file:///F:/sant%C3%A9%20%C3%A9oliennes/28-02-2015%20%20%C3%A9pid%C3%A9mi%20%20tr%C3%A8s%20basses%20fr%C3%A9quences%20et%20infrasons%20%C3%A9oliens.html

Trouble du cerveau éol. 23 juillet 2015

http://www.naturalnews.com/050506_wind_turbines_infrasound_brain_disturbances.html

Les éoliennes reconnues danger pour la santé 18 mai 21015 au wisconsin-infrason et basse fréquence

1. NASA Technical Memorandum 83288, Guide to the evaluation of human exposure to noise from large wind turbines, March 1982

2. NASA Contractor Report 172482 Response measurements for two building structures excited by noise from a large horizontal axis wind turbine generator, November 1984

2. **A propos de la loi danoise,** en octobre 2012, la Ministre de l'environnement, Ida Auken, avouait que la législation danoise entrainait des nuisances auprès d'une proportion comprise entre 11% et 22% des riverains. H. Møller et C.S.Pedersen, éminents spécialistes reconnus par leurs pairs, affirmaient que cette législation entrainait un trouble anormal de voisinage pour 22% de la population urbaine et 44% de la population rurale.
3. http://www.inrs.fr/header/recherche.html?queryStr=INFRASON&rechercher=OK

4. **Aspect clinique**

Plusieurs signes cliniques et effets sanitaires de l'exposition aux infrasons ont été mis en évidence par quantité de chercheurs:
Mariana Alves Pereira, (diplômée de physique, de génie biomédical, PhD en sciences expérimentales, a travaillé plus de 30 ans sur la maladie vibro acoustique, (VAD, Vibro Acoustic Disease,) liée aux basses fréquences infrasons et vibrations et dirige une équipe de recherche). Elle a publié l'aspect clinique du VAD qui consiste principalement en une augmentation anormale de collagène et de fibre d'élastine en l'absence de tout phénomène inflammatoire (Castelo Branco, 1999, HOLT 2001, Castelo Branco et Alves Pereira, 2004, Castelo Branco, 2007)
Un épaississement des parois des vaisseaux sanguins et du cœur, ainsi qu'une augmentation du temps de réponse cérébrale au stimulus, la normale (à 12 ans) étant 300millisecondes. (Alves Pereira 2007)
Les troubles cognitifs et mnésiques associés sont courants et bien étudiés chez les patients présentant les symptômes du V.A.D (Castello Branco 1999, Castello Branco et Alves-Pereira, 2004).

Alec N.Salt, (PhD au department of Otolaryngologie de l'Université de Washington) a établi, entre autres, la survenue d'hydrops endolymphatique chez l'animal, liée à une brève exposition aux infrasons. (How does windturbines affect people) p 24 du journal de l'Acoustic Society of America). Il en décrit le lien avec les acouphènes (tinnitus), chez l'homme. (L'hydrops endolymphatique est également responsable de la maladie de Ménière.)

* Etude Cooper (rendue publique le 21 jan. 2015). ** Étude Neil D. Kelley (1985). *** 1600 fausses couches (visons) près d'éoliennes.

http://www.nexus.fr/actualite/planete/eoliennes-infrasons-troubles-sante-correles/

Eoliennes : infrasons et troubles de la santé sont corrélés

Par Magazine Nexus, le 30 janvier 2015 - Partager :

Share on facebookShare on twitterShare on google_plusone_shareShare on viadeo Share on pinterest_share

Une étude australienne établit la relation entre infrasons émis par les éoliennes et les troubles de santé ressentis par les riverains.

La relation de cause à effet est confirmée : les infrasons émis par les éoliennes sont en relation directe avec les troubles et les sensations souvent insupportables perçus par les riverains. C'est ce que révèle une étude* menée par l'ingénieur en acoustique australien, Steven Cooper, dans le parc éolien de Pacific Hydro à Cape Bridgewater (Etat de Victoria). Les résultats montrent la corrélation entre un patron d'infrasons, qu'il a baptisé « signature acoustique de l'éolienne » et l'apparition et la gravité des symptômes ressentis par les victimes. Troubles du sommeil, maux de tête, tachycardie, pressions dans la tête, dans les oreilles ou la poitrine… Il est avéré que les symptômes réunis sous le nom de syndrome éolien (SE) résultent des effets néfastes des infrasons mais aussi «*des signaux discrets à basse fréquence modulés en amplitude* » identifiés par l'acousticien comme étant d'autres facteurs perturbateurs.

Opter pour d'autres indices de mesure

Le référentiel de mesure fait toute la différence pour détecter les infrasons. En effet, pour capter la « signature acoustique » de l'éolienne, il faut utiliser l'analyse de bande étroite, avec des résultats exprimés en dB (WTS). Les indices de mesure traditionnels tels que dB (A) ou dB (C) et les bandes d'un tiers d'octave ne sont absolument pas adaptés. De fait, toutes les normes actuelles qui réglementent les nuisances près de parcs éoliens sont inappropriées puisqu'elles ne prennent pas en compte les infrasons.

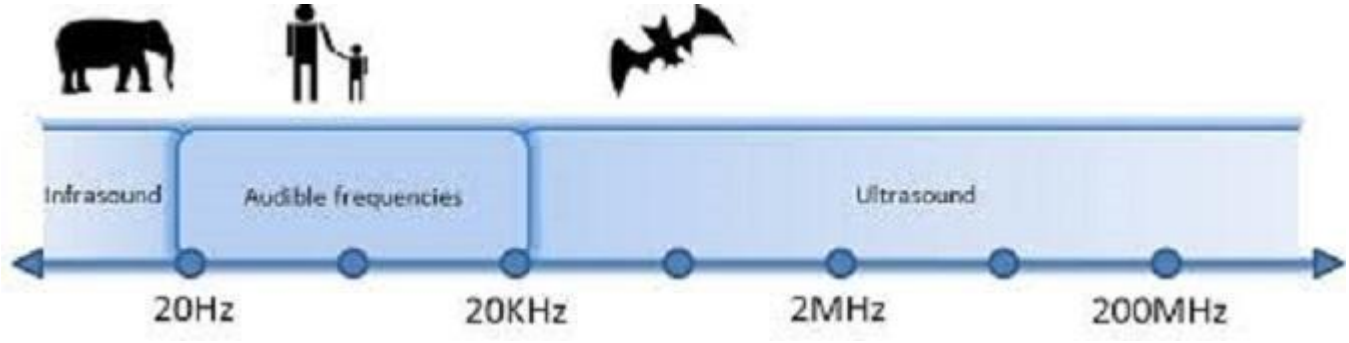

La nécessaire réforme des réglementations

Les résultats de cette étude corroborent les études de Kelley**, publiées aux États-Unis il y a plus de 30 ans, montrant que les infrasons émis par les premiers modèles d'éoliennes, aux pales sous le vent, étaient à l'origine des troubles du sommeil et d'autres symptômes du SE***. Elles confirment enfin ce qu'un scientifique français, automaticien, Vladimir Gavreau, avait découvert dès les années 60. Ce précurseur avait en effet établi le lien existant entre les symptômes (lipothymies, migraines et nausées) survenus parmi les membres du personnel de son propre laboratoire et les infrasons émis par un ventilateur à cadence lente.

L'étude Cooper donne raison à de nombreux docteurs et chercheurs qui par le monde ont tiré la sonnette d'alarme. Les autorités réglementaires ont bien voulu croire l'industrie éolienne quand elle affirmait que les nouveaux modèles n'émettaient pas d'infrasons dangereux. Elles ne peuvent plus ignorer leurs effets dorénavant.

* Etude Cooper (rendue publique le 21 jan. 2015). ** Etude Neil D. Kelley (1985). *** 1600 fausses couches (visons) près d'éoliennes.

POUR EN SAVOIR PLUS

La déclaration des riverains qui ont participé à l'étude Cooper Interview radio de Steven Cooper
Le témoignage exhaustif du Dr Sarah Laurie sur les effets des sons et vibrations émis par les éoliennes
21 articles scientifiques, lus et approuvés par des pairs, traitant des effets des éoliennes sur la santé
Eoliennes et défauts de naissance

Vidéo de l'émission de télévision diffusée sur Todaytonight

Augmenter la distance tampon à 1000 mètres sera-t-il efficace pour protéger les populations? Oui, dans une certaine mesure, mais ce ne sera pas suffisant. L'État fédéré de Bavière a quant à lui adopté une loi plus appropriée imposant une distance minimum de 10 fois la hauteur des éoliennes, soit 2000m pour celles de 200m de haut (ce sont les plus hautes jusqu'à présent…). L'État de Victoria, en Australie, a établi 2km comme distance minimum pour toute éolienne industrielle. Outre-atlantique, plusieurs municipalités ont également imposés des zones tampons de cet ordre de grandeur. La commission sanitaire du comté de Brown, dans l'État de Wisconsin, a même déclaré la centrale éoliennne de Shirley comme étant « dangereuse pour la santé » (*health hazard*) (10). La municipalité de Plympton-Wyoming, au Canada, a adopté une mesure plus générale qui impose des pénalités financières pour les propriétaires de centrales éoliennes qui émettraient des basses fréquences au-dessus d'un certain seuil (11).

Aspect clinique

Plusieurs signes cliniques et effets sanitaires de l'exposition aux infrasons ont été mis en évidence par quantité de chercheurs:
Mariana Alves Pereira, (diplômée de physique, de génie biomédical, PhD en sciences expérimentales, a travaillé plus de 30 ans sur la maladie vibro acoustique, (VAD, Vibro Acoustic Disease,) liée aux basses fréquences infrasons et vibrations et dirige une équipe de recherche).
Elle a publié l'aspect clinique du VAD qui consiste principalement en une augmentation anormale de collagène et de fibre d'élastine en l'absence de tout phénomène inflammatoire (Castelo Branco, 1999, HOLT 2001, Castelo Branco et Alves Pereira, 2004, Castelo Branco, 2007)
Un épaississement des parois des vaisseaux sanguins et du cœur, ainsi qu'une augmentation du temps de réponse cérébrale au stimulus, la normale (à 12 ans) étant 300millisecondes. (Alves Pereira 2007)
Les troubles cognitifs et mnésiques associés sont courants et bien étudiés chez les patients présentant les symptômes du V.A.D (Castello Branco 1999, Castello Branco et Alves-Pereira, 2004).

http://environnementdurable.net/documents/pdf/Rapport%20sur%20les%20risques%20sanitaires%20-%20Alain%2005-2014%20v2.4.2.pdf

Pourtant dès 2006 l'OMS a jugé prudent de définir une distance minimale éolienne-habitation de 1500 mètres. Cette même distance a été retenue par l'Académie de Médecine en France. Le gouvernement Sarkozy-Fillon a décidé que ce serait 500 mètres. Sur quelle base scientifique ce choix avait-il été fait ? Essentiellement sur un rapport fourni par l'AFSSET (Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail), saisine 2006/005, intitulé « impact sanitaire du bruit généré par les éoliennes », repris par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)

En 2006, Mariana Alves Pereira établissait le lien entre les infrasons, basses fréquences et vibrations d'éoliennes proches et les symptômes de VAD dont souffrait la famille R.
Pour sa thèse vétérinaire, T. Curto e Costa collaborait avec son équipe pour la partie concernant les déformations des antérieurs des chevaux élevés par cette famille.
L'étude de ce cas a été présentée aux congrès de Lyon 2007 puis d'Aalborg 2010.

La Cour Suprême portugaise en a conclu d'ordonner le démantèlement des éoliennes, dans son jugement du 30 mai 2013, décision n°2209/08.OTBTVD.L1.S1.

http://www.dgsi.pt/jstj.nsf/954f0ce6ad9dd8b980256b5f003fa814/4559d6d733d1589780257b7b004d464b

V - Les droits à repos, le sommeil et la tranquillité sont une émanation des droits fondamentaux de la personnalité, y compris l'intégrité physique et morale de la personne et à un milieu de vie sain, se est félicité de ces droits ou des conventions internationales telles que la DUDH (article . 24) et la CEDH (art. 8, paragraphe 1), se trouvant également enchâssé dans la Constitution dans les arts. 17 et 66 de la CRP.

VI - L'illégalité, en raison de la violation intolérable des droits fondamentaux, élimine la mesure du niveau de bruit créé par les normes juridiques, de vérifier si, après le début de fonctionnement de certains instruments, comme les turbines, les parties ont à souffrir toute plainte de l'humeur, de la fatigue, des maux de tête et l'hypersensibilité au bruit.

Aspect clinique

Plusieurs signes cliniques et effets sanitaires de l'exposition aux infrasons ont été mis en évidence par quantité de chercheurs:
Mariana Alves Pereira, (diplômée de physique, de génie biomédical, PhD en sciences expérimentales, a travaillé plus de 30 ans sur la maladie vibro acoustique, (VAD, Vibro Acoustic Disease,) liée aux basses fréquences infrasons et vibrations et dirige une équipe de recherche).
Elle a publié l'aspect clinique du VAD qui consiste principalement en une augmentation anormale de collagène et de fibre d'élastine en l'absence de tout phénomène inflammatoire (Castelo Branco, 1999, HOLT 2001, Castelo Branco et Alves Pereira, 2004, Castelo Branco, 2007)
Un épaississement des parois des vaisseaux sanguins et du cœur, ainsi qu'une augmentation du temps de réponse cérébrale au stimulus, la normale (à 12 ans) étant 300millisecondes. (Alves Pereira 2007)
Les troubles cognitifs et mnésiques associés sont courants et bien étudiés chez les patients présentant les symptômes du V.A.D (Castello Branco 1999, Castello Branco et Alves-Pereira, 2004).

D'autres facteurs comme le nombre d'éoliennes (4 éoliennes = +6 dBA), la topographie, le bruit ambiant jouent aussi un rôle non négligeable.
Les études évoquées datent de 2011 à 2014 et considèrent (Møller et Pedersen) que le principal problème, lié aux basses fréquences est encore pire avec les éoliennes les plus récentes.

Cet article de mai 2013 fait le bilan des symptômes sanitaires liés aux éoliennes et observés (dans un rayon d'1.4km) par les médecins canadiens. Il est plaisant de constater qu'elle cite précisément l'étude évoquée ci-dessus, considérant qu'elle reconnait le dérangement par le bruit et la détérioration du sommeil et, par voie de conséquence, les graves effets sanitaires induits. Cette causalité est réfutée « sans la moindre référence scientifique » par les défenseurs de l'éolien et « repose sur un manque de connaissance approfondie de la physiologie », affirme le Pr Salt dans l'article cité précédemment. Qui s'en soucie ?

A propos de la loi danoise, en octobre 2012, la Ministre de l'environnement, Ida Auken, avouait que la législation danoise entrainait des nuisances auprès d'une proportion comprise entre 11% et 22% des riverains. H. Møller et C.S.Pedersen, éminents spécialistes reconnus par leurs pairs, affirmaient que cette législation entrainait un trouble anormal de voisinage pour 22% de la population urbaine et 44% de la population rurale.

le mélange de tons émis par une turbine) émise par l'industrie du vent comme le dr Leventhal et d'autres acousticiens qui colportent ces opinions sont maintenant discrédités. Un pas majeur vient d'être franchi ...plus spécifiquement on doit établir des niveaux et caractéristiques des infrasons, et basses fréquences produisant les effets nocifs sur la santé, mais cet argument absent est prouvé être faux. L'industrie du vent et ses supporteurs ne peuvent plus affirmés que ces turbines ne produisent pas de niveaux significatifs d'infrasons, et de basses fréquences, LFN, juste parce que le niveau de la pression sonore ne s'élève pas au-dessus le la perception audible des sons. Donc, le proverbe du : Ce que vous ne pouvez entendre ne peux vous faire de mal ...est le paradoxe concret.

17- Avis sur Madison Wisconsin , au Massachussetts , on test la validité par d'autres analystes 1/3 indépendants scientifiques acousticiens de l'Illinois : Il est indéniable que les plus grosses méga turbines produisent plus d'infrasons sous 1hertz accentuant les problèmes de santé , à moins que les limites de bruits soient dramatiquement réduites , par l'usage de plus petits éo-plans et de réduire significativement les sons , à chaque résidences, De conclure que ces plans industriels n'ont aucun impact relève des bonnes intentions, supercheries, devant l'abandon des résidences, si ces plans et constructions se poursuivent ,elle se prouveront être un tord irréparable. 37 DBA en zone résidentielle. http://docs.wind-watch.org/schomer-shirley.pdf

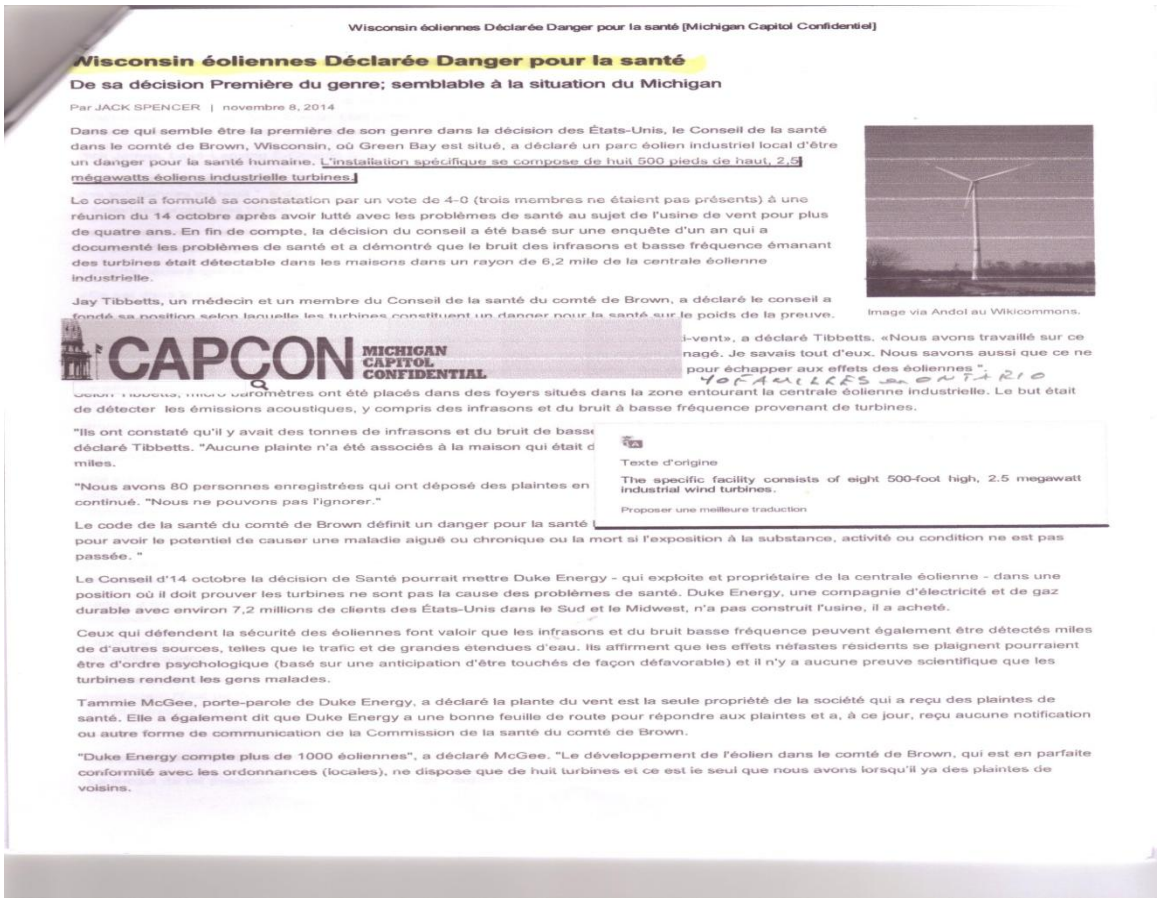

Wisconsin éoliennes Déclarée Danger pour la santé [Michigan Capitol Confidentiel]

Wisconsin éoliennes Déclarée Danger pour la santé

De sa décision Première du genre; semblable à la situation du Michigan

Par JACK SPENCER | novembre 8, 2014

Dans ce qui semble être la première de son genre dans la décision des États-Unis, le Conseil de la santé dans le comté de Brown, Wisconsin, où Green Bay est situé, a déclaré un parc éolien industriel local d'être un danger pour la santé humaine. L'installation spécifique se compose de huit 500 pieds de haut, 2,5 mégawatts éoliens industrielle turbines.]

Le conseil a formulé sa constatation par un vote de 4-0 (trois membres ne étaient pas présents) à une réunion du 14 octobre après avoir lutté avec les problèmes de santé au sujet de l'usine de vent pour plus de quatre ans. En fin de compte, la décision du conseil a été basé sur une enquête d'un an qui a documenté les problèmes de santé et a démontré que le bruit des infrasons et basse fréquence émanant des turbines était détectable dans les maisons dans un rayon de 6,2 mile de la centrale éolienne industrielle.

Jay Tibbetts, un médecin et un membre du Conseil de la santé du comté de Brown, a déclaré le conseil a fondé sa position selon laquelle les turbines constituent un danger pour la santé sur le poids de la preuve.

Image via Andol au Wikicommons.

CAPCON MICHIGAN CAPITOL CONFIDENTIAL

...i-vent», a déclaré Tibbetts. «Nous avons travaillé sur ce ...nagé. Je savais tout d'eux. Nous savons aussi que ce ne ... pour échapper aux effets des éoliennes ".

40 FAMILLES ONTARIO

Selon Tibbetts, micro baromètres ont été placés dans des foyers situés dans la zone entourant la centrale éolienne industrielle. Le but était de détecter les émissions acoustiques, y compris des infrasons et du bruit à basse fréquence provenant de turbines.

"Ils ont constaté qu'il y avait des tonnes de infrasons et du bruit de basse ... déclaré Tibbetts. "Aucune plainte n'a été associés à la maison qui était d... miles.

"Nous avons 80 personnes enregistrées qui ont déposé des plaintes en ... continué. "Nous ne pouvons pas l'ignorer."

Le code de la santé du comté de Brown définit un danger pour la santé ... pour avoir le potentiel de causer une maladie aiguë ou chronique ou la mort si l'exposition à la substance, activité ou condition ne est pas passée. "

Texte d'origine

The specific facility consists of eight 500-foot high, 2.5 megawatt industrial wind turbines.

Proposer une meilleure traduction

Le Conseil d'14 octobre la décision de Santé pourrait mettre Duke Energy - qui exploite et propriétaire de la centrale éolienne - dans une position où il doit prouver les turbines ne sont pas la cause des problèmes de santé. Duke Energy, une compagnie d'électricité et de gaz durable avec environ 7,2 millions de clients des États-Unis dans le Sud et le Midwest, n'a pas construit l'usine, il a acheté.

Ceux qui défendent la sécurité des éoliennes font valoir que les infrasons et du bruit basse fréquence peuvent également être détectés miles de d'autres sources, telles que le trafic et de grandes étendues d'eau. Ils affirment que les effets néfastes résidents se plaignent pourraient être d'ordre psychologique (basé sur une anticipation d'être touchés de façon défavorable) et il n'y a aucune preuve scientifique que les turbines rendent les gens malades.

Tammie McGee, porte-parole de Duke Energy, a déclaré la plante du vent est la seule propriété de la société qui a reçu des plaintes de santé. Elle a également dit que Duke Energy a une bonne feuille de route pour répondre aux plaintes et a, à ce jour, reçu aucune notification ou autre forme de communication de la Commission de la santé du comté de Brown.

"Duke Energy compte plus de 1000 éoliennes", a déclaré McGee. "Le développement de l'éolien dans le comté de Brown, qui est en parfaite conformité avec les ordonnances (locales), ne dispose que de huit turbines et ce est le seul que nous avons lorsqu'il ya des plaintes de voisins.

Eoliennes: Les dessous de l'enjeu sanitaire
Posted: 06 Nov 2015 12:44 AM PST

Eoliennes : Les dessous de l'enjeu sanitaire. Et si on s'occupait des victimes ?

es travaux de Neil Kelley pour la NASA et l'US department of Energy
uction d'un rapport canadien)
La confirmation des conclusions de Kelley par les études récentes (2011 2015)
e de la traduction)
Conclusion

Il y a de fortes et nombreuses preuves expérimentales, biologiques et témoignages en nombre croissant qu'un grand nombre de personnes vivant à proximité d'éoliennes souffrent des mêmes symptômes physiologiques et éprouvent la même détresse. Il y a, ici comme dans de nombreux autres pays, une claire déconnexion entre cette réalité et la position officielle qui prétend que les éoliennes ne provoquent pas de troubles à la santé humaine.
*(Extrait du **Rapport 2015 du Sénat** australien dont la phrase originale est citée plus loin…)*
Ces victimes sanitaires des éoliennes industrielles sont connues depuis 35 ans. On en connait la cause liée aux basses fréquences vibrations et infrasons, dont les symptômes font l'objet d'une abondante littérature scientifique. On sait que la pondération A (dBA) utilisée par la norme acoustique minimise considérablement leur valeur et empêche de les prendre correctement en compte. L' « **Officiel Prévention** » de février 2015 décrit d'ailleurs ces symptômes dans le cas d'exposition chronique aux infrasons, en citant notamment ceux des éoliennes parmi les agents potentiels.
Au lieu de quantifier le problème sanitaire, on préfère regarder ailleurs.

Nouveau rapport canadien

Devant l'importance des plaintes de riverains d'éoliennes, plusieurs Comtés canadiens ont mis en place un groupe de travail *« Multi-municipal Wind Turbine Working Group »* dont le rapport a été publié en juillet dernier.
Ce rapport récapitule les données du problème et met en lumière les conclusions prophétiques des premiers travaux sur les effets sanitaires des infrasons éoliens…en 1979.
Travaux dont l'ampleur semble inégalée depuis et dont les conclusions sont confirmées par les études les plus récentes.

*Essai de traduction des grandes lignes de ce rapport, seul **l'original en anglais** faisant foi, émaillé de quelques commentaires, en italique, et d'une conclusion personnelle.*
Certaines pages sont mentionnées afin de faciliter la vérification des sources grâce au texte original.

1°) Neil Kelley
Les premières plaintes concernant des vibrations et un bruit impulsionnel, davantage ressenti qu'entendu, dans un rayon de 3km d'éoliennes de 2MW, datent de 1979 à Boone en Caroline du Nord.
Le département U.S de l'énergie et la NASA, concernés par le développement du projet éolien, ont alors chargé Neil Kelley et ses collègues du « Solar Research Institute », qui deviendra le « *National Renewable Energy Laboratories of the US Department of Energy* », d'en analyser les causes.
Pendant 10 ans, Kelley put bénéficier des subventions nécessaires, de l'accès aux laboratoires de recherche et au concours des experts des 6 principales universités.
Son travail a été publié après révision par la communauté scientifique (peer reviewed). **[1]**
Ses conclusions établissent clairement un lien entre les basses fréquences et infrasons des éoliennes et les symptômes, (comprenant les troubles du sommeil,) décrits par les riverains.
Ces travaux se sont prolongés par des expositions en laboratoire de volontaires à des basses fréquences et infrasons similaires à ceux des éoliennes. Ces expositions ont confirmé le lien. (p8-9)

Kelley a mis en évidence :
-Que les éoliennes émettaient des infrasons, que ceux-ci étaient généralement inaudibles, mais qu'ils comportaient des pulsations régulières dont les écarts importants entre les pics et les creux de pression représentaient une énergie considérable. **[2]**
-Que les riverains parlent plus d'ondes ressenties qu'entendues et se plaignent de perturbations du sommeil.
-Que les résultats des mesures sur le terrain et des modèles permettent d'affirmer que les symptômes sont réels et non imaginaires. **[3]**
-Que la gène est également fonction du couplage harmonique de l'énergie acoustique impulsionnelle avec les structures des habitations. **[4]**
-Que la gène, pour cette raison, est supérieure dans les habitations qu'en extérieur.
-Que les pressions enregistrées dans les habitations, bien qu'inaudibles, sont suffisantes pour provoquer des vibrations perceptibles dans tout le corps. (à 5Hz, 12Hz et 17-25Hz)
-Que l'utilisation de la pondération A (dBA) ne permet pas de mesurer ces pressions acoustiques. **[5]** (p10-11-12)

Ces travaux ont été soigneusement occultés, leur existence a même été niée, notamment par Robert Hornung de l'association éolienne canadienne (CanWEA) qui a prétendu qu'aucune étude peer reviewed avait jamais établi de lien entre infrasons et effet sanitaire. **[6]**
En réponse à la récente « redécouverte » par le public des études de Kelley, l'industrie se défendit, notamment par la voix de Russell Marsch, responsable de l' « Australian Clean Energy Council » qui avança que les problèmes des éoliennes de l'époque avaient été résolus depuis.
Pourtant en 2011, Møller et Pedersen de l'université d'Aalborg, montrent que l'importance des basses fréquences et infrasons ne cesse de s'accroitre avec l'augmentation de la puissance des machines. **[7]** (p13)
(*A noter que c'est cette même année que **l'arrêté du 26 août 2011** supprime, en France, le contrôle de toutes basses fréquences pour les éoliennes tandis qu'il reste obligatoire à partir de 125Hz dans le code de santé publique : **art. 1334 34**.)*
Si quelques progrès ont été effectués sur les bruits mécaniques de haute fréquence, Kelley lui-même mentionnait le potentiel basses fréquences comparable entre la 1° conception « downwind et celle, plus moderne, « upwind », utilisée actuellement : Kelley 1988 p170)

D'autres acousticiens, tels que Richard James ont **confirmé cette augmentation** des basses fréquences des éoliennes modernes.

Le rapport décrit ensuite les intervention de l'industrie auprès des gouvernements pour occulter le problème, inciter à conserver les mesures en dBA, empêcher l'intégration du mesurage des infrasons dans la norme et refuser de coopérer aux tests à l'aveugle par l'autorisation de commutations marche/arrêt pendant les tests et tenter d'accréditer l'idée que les infrasons éoliens sont insignifiants. (p 14-15-16) *(Voir également la **lettre ouverte du Dr Mauri Johansson**)*
*Les 200 délégations de 20 différents Etats lors de la dernière édition des congrès **Wind Turbine Noise de Glasgow 2015** témoignent pourtant de l'importance du problème.*

2°) **La confirmation des travaux de Kelley par les études les plus récentes**

Les études récentes ont confirmé la nécessité de mesurer les basses fréquences en intérieur, de prendre en compte la totalité du spectre et non les seuls décibels pondérés A et ont identifié les pulsations des infrasons qui leur confèrent une signature unique. Elles ont établi la corrélation entre les mesures d'infrasons et les symptômes ressentis, mené des investigations sur le potentiel néfaste sur la santé des infrasons éoliens, particulièrement son action sur la perturbation du sommeil. Ces études ont été menées entre 2011 et 2015 et sont détaillées dans ce 2° chapitre.

Malcom Swinbanks 2012
Montre que le seuil de perception des infrasons est bien inférieur à celui admis jusqu'alors. **[8]**
*Dans une étude de 2015, M.Swinbanks décrira les symptômes qu'il subit personnellement lors des mesurages d'infrasons d'éoliennes : **« Direct experience of low frequency noise and infrasounds within a windfarm community »**.*

Richard James 2012
Met en évidence les **pics de pression** à chaque passage de pale et les creux entre deux passages, qui développent une énergie infiniment supérieure que la moyenne de pression enregistrée.
Le rapport développe ensuite (p19-30) 3 études capitales et lourdes de répercussions.
1- **L'étude Mc Pherson** du nom du mécène qui finança les travaux sur les éoliennes de Falmouth, pour comprendre le grand nombre de plaintes des riverains.
(Cette étude met également la modulation d'amplitude en évidence)
A peine entrés pour les mesures acoustiques, les 2 experts ont été victimes des mêmes symptômes que les riverains, sans que les enregistrements en dBA et dBC soient corrélés à l'importance de leurs symptômes. Par contre, ils constatèrent que les dBG ou le dB linéaires, c'est-à-dire sans aucune pondération (*l'absence de pondération permet en effet de prendre intégralement en compte l'énergie des très basses fréquences)* comportaient une puissance et une modulation supérieures aux enregistrements extérieurs et dépassaient les seuils physiologiques de perception publiés par A. Salt.
Les 2 acousticiens décrivent la corrélation temporelle claire entre leurs symptômes et les niveaux d'infrasons auxquels ils ont été exposés, ces symptômes comprenaient nausées migraines vertiges. Plusieurs jours leur ont été nécessaires pour récupérer après les mesurages.
*A noter que le tribunal a constaté l'évidence d'un risque « de troubles physiologiques et psychologiques irréversibles » (p 3 du **memorandum**).*
*En février2015, de **nouvelles mesures** ont mis en évidence les pics de pression dans les habitations qui identifiaient sans équivoque l'éolienne responsable.*
*En septembre 2015, l'arrêt de l'éolienne a été **prononcé à titre conservatoire** en attendant le jugement de l'appel.*

2 **Les éoliennes de Shirley**
A la suite de nombreuses plaintes, 4 cabinets acoustiques ont été mandatés pour étudier les basses fréquences et infrasons des éoliennes de Shirley, dans le Comté de Brown (Wisconsin).
La conclusion unanime des 4 cabinets est sans appel « ***Les 4 cabinets sont d'avis que suffisamment de preuves et d'hypothèses ont été fournies par l'étude pour classer les basses fréquences et infrasons en tant que problème sérieux susceptible d'affecter l'avenir de l'industrie. Cela doit être pris en considération au delà de la pratique actuelle qui montre que leurs niveaux sont inférieurs au seuil de l'audition***.»
(***Cooperative Measurement Survey and Analysis of Low-Frequency …)***p7
*A la suite de ces conclusions, les éoliennes de Shirley ont été officiellement déclarées **« danger pour la santé humaine »**.*

3 **Cooper à Cape Bridgewater 2014**
Lors de l'étude qui faisait suite à de nombreuses plaintes, le parc a dû être occasionnellement arrêté, pour un problème de maintenance sur les branchements.*Les manœuvres on/off liées à cette maintenance semblent avoir enfin fourni fortuitement la possibilité de confirmer le lien entre les symptômes et le niveau des infrasons.*
L'étude, de 491 pages comprenant 6 annexes techniques identifie, sans surprise les trains de pulsations infrasoniques qui constituent la signature des éoliennes mais permet également, grâce aux arrêts et redémarrages des machines d'établir le rapport entre les enregistrements des infrasons et les « sensations » des riverains. " *The report also states that there is a trend between the existence of these infrasound frequencies and the higher severity levels of 'sensation' as recorded by the residents in their observation diaries*." Ces infrasons restaient pourtant inaudibles, les « sensations » comprenaient migraines, oppression, tachycardie bourdonnements d'oreilles…. L'étude a montré que 6 personnes percevaient parfaitement les infrasons de façon extra auditive et que leurs symptômes étaient corrélés aux enregistrements de ces infrasons.
(Une des personnes les plus affectées était malentendante)

4 **Preuves médicale des effets de l'exposition chronique aux infrasons**
Avec quelques citations de l'OMS : (***Guidelines for community noise***)

- Une forte proportion de basses fréquences augmente considérablement les effets néfastes sur la santé (p14)
- Une exposition prolongée peut entraîner des effets permanents chez des personnes sensibles, tels qu'hypertension ou arrêt cardiaque
- Pour des bruits à forte composante de basses fréquences, une limite inférieure à 30dBA est recommandée (p58)
- Quand les basses fréquences sont prépondérantes, les dBA sont inappropriés (p 61)

Professeur Allan Hedge de l'Université de Cornell **a publié** :
Quand un objet vibre à sa propre fréquence, l'amplitude de la vibration est supérieure à l'amplitude de la source.
Les vibrations entre 0.5 et 80Hz ont des effets significatifs sur le corps humain.
Les vibrations entre 2.5 et 5Hz ont une forte résonnance dans les vertèbres avec une amplification supérieure à 240%….
Les vibrations peuvent créer un stress chronique et parfois un dommage permanent aux organes.

Le rapport cite de nombreuses références médicales faisant autorité établissant les effets directs du bruit sur la santé ainsi que sur la perturbation

du sommeil. Puis les sources des évidences médicales établissant les effets indirects de ce bruit, par les répercussions d'un sommeil perturbé sur la santé.

Robert Thorne après une **étude de 7 ans** sur un grand nombre de données conclut « *Les résultats suggèrent que les riverains d'éoliennes de cette étude ont subi une dégradation de la santé en rapport avec la gène due au bruit et aux perturbations du sommeil.* »

Nissenbaum et Hanning 2012, présentent leurs conclusions au Congrès international bruit et santé de Londres 2011 en ces termes : *« Les émissions sonores des éoliennes perturbent le sommeil et entraînent une somnolence diurne et une dégradation de la santé mentale des résidents situés dans un rayon de 1,4km des éoliennes étudiées* »
Lors d'un **témoignage judiciaire**, Nissenbaum a déclaré « *Mon avis de professionnel est qu'il y a une grande probabilité d'effets néfastes sur la santé significatifs pour les personnes vivant à moins de 1100m d'une éolienne de 1.5MW* ». (Et détaille les manifestations cliniques de ces effets néfastes)
Christopher Hanning, directeur du centre du sommeil de Leicester **a déclaré**:
« *Il y a un risque réel pour le sommeil et la santé pour quiconque réside à moins d'1.5km d'éoliennes*. » Il cite ensuite d'autres études concordantes et rappelle l'avis de C.Phillips.
(Rappelons que le rapport de C.Phillips publié dans le *« **Bulletin of Science Technology & Society*** », *commence en ces termes* « ***Il y a des preuves accablantes que les éoliennes causent de graves problèmes de santé chez les riverains, dans une proportion non négligeable et dont l'origine est généralement liée au stress.***
La preuve de cette évidence réside dans des milliers de rapports. Il y a également quelques compilations systématiques. Lesrapports ont établi la gravité des problèmes et leur causalité. En raison de l'abondance de cette littérature, il est facile d'observerl'expositionet son incidencesur les résultats. »)
Le rapport canadien cite ensuite des conclusions de P.Schomer.
(Celui-ci a publié une théorie expliquant le mécanisme clinique des symptômes des riverains d'éoliennes, causés par les fréquences inférieures à 1 Hz **:** *A theory to explain some physiological effects of the infrasonic emissions at some wind farm sites*

Conclusion

L'étude Mc Pherson, citée dans ce rapport, apporte quelques précisions :
L'effet cumulatif dose réponse qui s'exprime en « ***decibel equivalent number effect (k)*** » et dans lequel chaque passage de pale entraîne un événement sonore perceptible par le cerveau, même lorsque l'éolienne ne produit pas d'électricité, ou presque pas, au rythme moyen de 42 passages par minute, (24 heures sur 24, jour et nuit, 7 jours sur 7, durant les 52 semaines de l'année). Cet effet cumulatif étant probablement le caractère le plus insupportable évoquant le**supplice de la goutte d'eau**, particulièrement la nuit.
Cette étude confirme que les habitations se comportent comme une caisse de résonance pour les basses fréquences qui sont plus fortes qu'en extérieur, (+ 4dBL en intérieur, p 36), et sont de surcroît plus fortement modulées, avec des pressions négatives plus importantes (p46).
Que dans le même temps, les habitations atténuent les dBA (-20dBA indoor p.38)
Que les effets des basses fréquences et infrasons sont d'autant plus dérangeants que les fréquences élevées sont faibles.
Formulant l'étonnant constat que « Les niveaux sonores exprimés en dBA sont inversement proportionnels aux effets sanitaires ressentis » L'étude fait référence aux conclusions des travaux d'A.Salt qui montrent que:
-Les oreilles sont sensibles et répondent aux basses fréquences et infrasons de niveau inaudible
-Les cellules ciliées externes, récepteurs des infrasons, y sont d'autant plus sensibles que le bruit ambiant est faible.

Au lieu de tenter de quantifier ces effets sanitaires, ainsi que le réclamait déjà l'Académie de Médecine dans son rapport de 2006, s'est imposé un débat stérile sur la nature du lien entre éoliennes et symptômes ou sur l'importance du facteur psychosomatique. Facteur qu'il ne faut probablement pas ignorer, mais qui reste une composante de toute pathologie, cancers liés au tabac ou à l'amiante compris, mais au sujet desquels plus personne n'oserait désormais parler d'un effet « nocebo » pour masquer le coupable.
Des études s'efforcent de montrer qu'il n'y a pas de corrélation entre les symptômes ressentis et le volume total du bruit ambiant ou la distance aux éoliennes. Ce qui est une évidence, puisque ce n'est pas le bruit ambiant qui est nocif, ni même l'émergence du bruit particulier, mais principalement l'émergence de ses basses fréquences et infrasons et que ces basses fréquences sont d'autant plus intrusives que les fréquences plus élevées sont faibles.
Cette réalité explique que l'atténuation géométrique, infiniment plus limitée pour les infrasons, entraîne bien souvent une gène plus importante à des distances supérieures. Des paramètres tels que la topographie, l'humidité, la structure des habitations et les sensibilités individuelles rendant la corrélation exacte avec la distance d'autant plus difficile à établir.

Santé Canada avait publié récemment les **conclusions provisoires** d'une des nombreuses **études sur le sujet**. Et mentionnait :
« ***-Un lien statistique a été établi entre le désagrément associé au bruit des éoliennes et plusieurs effets sur la santé auto déclarés par les répondants, y compris l'hypertension, les migraines, les acouphènes, les vertiges, les résultats obtenus au PSQI (Pittsburg Sleep Quality Index) et le stress perçu.***
-Un lien statistique a été établi entre le désagrément associé au bruit des éoliennes et les concentrations de cortisol dans les cheveux, ainsi que la tension artérielle systolique et diastolique. ». Et, sans surprise, l'étude ne trouve pas de corrélation entre le bruit total, mesuré en dBA et les symptômes, laissant donc le loisir de prolonger un débat stérile en remettant à plus tard la prise en charge de la détresse des riverains.
Les constats sont pourtant chaque fois les mêmes. Ainsi, après 23 jours d'audience, le témoignage de 11 experts et la production de milliers de pages de documentations et de publications scientifiques le **tribunal de Cherry Tree** considère notamment que : ***« Des preuves ont été apportées au tribunal qu'un certain nombre de personnes vivant près d'éoliennes souffrent d'effets délétères sur la santé. La preuve en est à la fois directe et rapportée. Il y a une uniformité de description de ces effets à travers un certain nombre de parcs éoliens, à la fois dans le Sud-Est de l'Australie et l'Amérique du Nord. Les riverains se plaignent de troubles du sommeil, d'anxiété au réveil, de migraines, de pression à la base du cou, la tête et les oreilles, de nausées et de vertiges***. »
De même, une commission sénatoriale australienne vient de rendre son rapport après l'audition de quantité d'experts et de victimes et constate, sans ambigüité **en introduction***:*

"Here, as in many other countries, there is a clear disconnect: between the official position that wind turbines cause no harm to human health and the ***strong and continuing empirical, biological and anecdotal evidence of many people living in proximity to turbines suffering from similar physiological symptoms and distress".*** Dont la traduction était en introduction de cet article.

Le rapport contient les témoignages et dépositions aussi bien des victimes que de la filière professionnelle qui ont étayé cet avis de la commission sénatoriale.

Les auteurs d'un **récent sondage canadien**, en collaboration avec la Direction régionale de santé publique, se sont déclarés surpris d'un pourcentage de 40% des répondants situés dans un rayon de 2 km d'un parc éolien ayant affirmé avoir souffert de symptômes, tels migraines, maux de tête, étourdissements, bourdonnements et sifflements dans les oreilles, ou une combinaison de ces symptômes au cours des 12 derniers mois.
(30% se déclarant fortement ou extrêmement dérangés par le bruit)

Selon l'OMS, la santé ne représente pas la seule absence de maladie mais « le complet bien être physique, mental et social. »
Il semble qu'on doive, à minima, considérer les nombreux riverains sensibles à ces sensations de nausées, migraines, vertiges, oppression perte de concentration, tachycardie … de façon régulière, comme subissant une atteinte grave à la santé.

La multiplication d'éoliennes de plus en plus puissantes et des plaintes qui leur sont liées sont contemporaines à des enregistrements récents des effets mesurables de leurs vibrations, basses fréquences et infrasons à une distance considérable.
C'est à la lumière de ces éléments que le 118° congrès des médecins allemands a publié une **mise en garde** (p 353) contre les effets potentiels des infrasons et des vibrations solidiennes, notamment ceux des fréquences inférieures à 1 Hz, dans un rayon de 10km !
Le rapport conclut "*Les interactions entre les bruits solidiens et les infrasons transmis par l'air peuvent déplacer le seuil d'audition des personnes touchées vers le bas.* ***Les problèmes de santé de ces personnes peuvent donc se produire même sur des niveaux très faibles***".
(*"Die Wechselwirkungen von Körperschall und Luftinfraschall können dieWahrnehmungsschwelle betroffener Personen deutlich nach unten versetzen.Gesundheitliche Probleme dieser Personen können daher schon bei sehr niedrigen pegeln auftreten".)*

Il était temps qu'on se préoccupe de la santé des riverains.
TOUTES les publications scientifiques sur le sujet sont malheureusement en anglais, langue que tout le monde ne semble pas comprendre.
L'éminent médecin Robert Koch, prix Nobel et découvreur du bacille du même nom, avait annoncé qu' «**un jour viendra, où l'homme devra combattre le bruit aussi inexorablement qu'il a combattu la peste et le choléra**.»
Il semble que ce jour soit arrivé et que le silence, espèce vulnérable **en voie de disparition** qui demeurait le principal luxe de la ruralité soit désormais la cible d'un plan de destruction massive.

Sources du rapport canadien
1 -a. N. D. Kelley, R. R. Hemphill, M. E. McKenna. **"A Methodology for Assessment of Wind Turbine Noise Generation", 1982**. (First published in J. *Solar Engineering,* Vol. 21 (1981), pp.341-356).
-b. E. W. Jacobs, N. D. Kelley, H. E. McKenna, N. J. Birkenheuer. **"Wake Characteristics of the MOD-2 Wind Turbine at Medicine Bow, Wyoming". November 1984.**
-c. N. D. Kelley, H. E. McKenna, R. R. Hemphill, C. l. Etter, R. l. Garrelts, N. C. Linn. **"Acoustic Noise Associated with the MOD-1 Wind Turbine: Its Source, Impact, and Control". February 1985**. (First published by the Solar Energy Research Institute, February 1985). **(262 pages)**
-d. N.D. Kelley. **"A Proposed Metric for Assessing the Potential of Community Annoyance from Wind Turbine Low-Frequency Noise Emissions", November 1987.**
-e. N. D. Kelley, H. E. McKenna, E. W. Jacobs, R. R. Hemphill, J. Birkenheuer. **"The MOD-2 Wind Turbine: Aeroacoustical Noise Sources, Emissions, and Potential Impact"**. Solar Energy Research Institute. Prepared for the U.S. Department of Energy, **January 1988.**
2 N. D. Kelley, R. R. Hemphill, M. E. McKenna. "A Methodology for Assessment of Wind Turbine Noise Generation", 1982, p.113.
3 Kelley *et al.* 1985 p. iii.
4 Kelley *et al.*, 1982, *op. cit.* p.112.
5 Kelley, 1987, p.6.
6 **Letter from Robert Hornung**, Canwea to Marcia Wallace, Ministry of the Environment dated July 24, 2009
7 "The relative amount of low-frequency noise is higher for large turbines (2.3–3.6 MW) than for small turbines (below 2 MW), and the difference is statistically significant." Moller, H., Pedersen, C.F., "Low-frequency noise from large wind turbines". J. Acoust. Soc. Am. 129 (6), June 2011.
8 Swinbanks, M. "The Audibility of Low Frequency Wind Turbine Noise". *Fourth International Meetingon Wind Turbine Noise*, Rome Italy, 12-14 April 2011 Inter.Noise USA, 2012
Rapport sue les effets sanitaires par alain belime :
http://environnementdurable.net/documents/pdf/Rapport%20sur%20les%20risques%20sanitaires%20-%20Alain%2005-2014%20v2.4.2.pdf

Trouble du cerveau éol. 23 juillet 2015

http://www.naturalnews.com/050506_wind_turbines_infrasound_brain_disturbances.html

Robert thorne doctorat du bruit australie

Santé= basse fréquence = problèmes de santé

http://docs.wind-watch.org/NMS-Wind-Farm-Noise-Human-Perception-April-2013.pdf

https://www.google.ca/search?q=Wind+Farm+Noise+and+Human+Perception+A+Review&oq=Wind+Farm+Noise+and+Human+Perception+A+Review&aqs=chrome..69i57.2337j0j7&sourceid=chrome&es_sm=93&ie=UTF-8

Irlande syndrome éol. Est réelle

http://www.naturalnews.com/044196_wind_turbine_syndrome_health_authorities_mysterious_illness.html

Santé (383 études)

file:///F:/expert%20%C3%A9olien/338%20%C3%A9tudes.htm

http://www.wind-watch.org/documents/properly-interpreting-the-epidemiologic-evidence-about-the-health-effects-of-industrial-wind-turbines-on-nearby-residents/

posté: 20 juillet 2011 • Santé, Droits de l'homme

Interpréter correctement les données épidémiologiques sur les effets sur la santé de l'industrie des éoliennes pour les riverains

Auteur: Phillips, Carl

Résumé
Il ya des preuves accablantes que les éoliennes causent des problèmes de santé graves chez les riverains, habituellement maladies de type stress disorder, à un taux non négligeable. La majeure partie de la preuve prend la forme de milliers de rapports d'événements indésirables. Il ya aussi une petite quantité de données recueillies systématiquement-. Les rapports d'événements indésirables fournissent des preuves irréfutables de la gravité des problèmes et de la causalité dans ce cas en raison de leur volume, la facilité d'observation de l'exposition et de l'incidence sur les résultats, et les données cas chassé-croisé. Les partisans de turbines ont cherché à nier ces problèmes en faisant une collection des revendications contradictoires, y compris que la preuve n'a pas «compter», les résultats ne sont pas «vraies» maladies, les résultats sont propre faute des victimes, et que les modèles acoustiques ne peuvent pas expliquer pourquoi il ya des problèmes de santé de sorte que les problèmes ne doivent pas exister. Ces revendications semblent avoir influencé de nombreux observateurs non-experts, si elles sont facilement démystifié. En outre, si l'échec des modèles pour expliquer les problèmes observés ne nie pas les problèmes, cela signifie que nous ne savons pas ce qui, autre que kilomètres de distance, pourrait suffisamment atténuer les effets. Il n'y a eu aucune analyse de la politique qui justifie l'imposition de ces impacts sur les riverains. Les tentatives de nier l'évidence ne peuvent être considérées comme désaccord scientifique honnête, et représentent soit une grossière incompétence ou de partialité intentionnelle.

Carl V. Phillips, Ph.D.
Institut de la santé Populi

Carl V. Phillips, "Interpréter correctement les données épidémiologiques sur les effets sanitaires des industriels éoliennes sur les riverains," *Bulletin de la Science, de la Technologie et* Société, vol. 31, no. 4 (Août 2011), pp. 303-315.

Télécharger document original: "Interpréter correctement les données épidémiologiques sur les effets sur la santé de l'industrie des éoliennes sur les riverains"

http://stopthesethings.com/2014/12/17/21-peer-reviewed-articles-

on-the-adverse-health-effects-of-wind-turbine-noise/ = 20%

PROBLÈMES DE SANTÉ 2015 WAUBRA FOUNDATION

http://waubrafoundation.org.au/resources/acoustical-society-america-conference-2015-waubra-foundation-presentation-notes/